

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 juin 2013
(convocation du 17 juin 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Juin Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h45
M. DAVID Alain à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11h45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12h30
M. BRON Jean-Charles à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11h45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. HERITIE Michel à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 13h00
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 10h10 et à compter de 13h15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h05
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude à partir de 11h50
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h15 et à partir de 11h35
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise à partir de 11h35
Mme LACUEY Conchita à M. ANZIANI Alain à partir de 11h35
M. SOUBABERE Pierre à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12h15
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine
M. BOUSQUET Ludovic à M. JOUBERT Jacques à partir de 13h15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
Mme COLLET Brigitte à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12h45
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h05
Mme DELATTRE Nathalie à M. GUYOMARC'H à partir de 12h26

Mme DESSERTINE Laurence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h00
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 12h15
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Yohan
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h00
Mme EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime à partir de 12h10
Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LAGOFUN Gérard à M. TRIJOLET Thierry à partir de 13h00
M. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 12h30
M. MANGON Jacques à Mme FAYET Véronique à partir de 12h05
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10h40
Mme TOUTON Elisabeth à M. SIBE Maxime à partir de 12h40
Mme WALRYCK Anne à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

Bordeaux Aéroport - MIPNET INDUSTRIES - Aide à l'Investissement Immobilier
-
 Décision - Autorisation

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation de l'Entreprise :

Nom de l'entreprise	MIPNET INDUSTRIES
Activité de l'entreprise	Conception et fabrication des pièces composites de l'aéronautique.
Commune concernée par le projet	Mérignac
Intégration dans un projet stratégique ou préciser la zone d'activité	Bordeaux-Aéroport
Emplois actuels	14
Créations d'emplois prévues	50
Nature du projet (innovation, implantation, diversification, relocalisation, création, extension,.....)	Projet immobilier consistant à la construction de 2 bâtiments en 2 phases.
Surface	3 000 m ² (2 bâtiments)
Montant de l'investissement global	5 155 000 € HT (Investissement matériel et immobilier) dont 2 000 000 € HT d'investissement immobilier.
Montant de la subvention Cub	200 000 € H.T

Historique :

La société JTT Composite, créée en 1987, est spécialisée dans la conception et fabrication de pièces composites pour l'aéronautique. En 2005, elle devient la filiale de la société MIPNET INDUSTRIES dont l'activité principale est la fabrication et l'imprégnation de textiles 3D en forme, notamment dans le but de réaliser des pièces composites pour le secteur aéronautique civil, qu'il s'agisse de pièces d'équipement d'entrée et de conduction d'air ou de préformes pour équipement de moteurs d'avion.

Dans une logique de développement de ses activités et marchés, un établissement secondaire est créé, en 2009, sur la commune de Mérignac dédié aux activités de recherche et de développement et aux productions utilisant les procédés et matériaux issus de cette recherche et développement.

Activités :

MIPNET INDUSTRIES réalise des pièces en composites pour le secteur aéronautique civil, qu'il s'agisse de pièces d'équipement d'entrée et de conduction d'air ou de préformes pour équipement de moteurs d'avion.

Présentation du projet :

Actuellement, l'entreprise est présente sur deux sites : l'un situé sur la commune de Lespinasse à Toulouse qu'occupait la société depuis 2006 et dont elle est propriétaire depuis 2012, d'une superficie de 1 000 m², et un autre site situé sur la commune de Mérignac dont la société est locataire depuis 2010, d'une superficie de 600 m².

Afin de poursuivre ses perspectives de développement, la société souhaite procéder à la construction de deux bâtiments en deux phases au sein du parc technologique Bordeaux Aéroparc :

- une première tranche : 2011 – 2013 : acquisition d'un foncier nu de 12 000 m² au sein du cluster Bordeaux Aéroparc sur la commune de Mérignac et construction d'un premier bâtiment de production de 1 500 m², pour un montant de 1 M € HT,
- une deuxième tranche : 2014 – 2016 : construction d'un second bâtiment de production de 1 500 m², d'un montant équivalent.

Par ailleurs, la société MIPNET INDUSTRIES s'engage à créer 50 nouveaux emplois en contrat à durée indéterminée, d'ici à fin 2016, et à maintenir ces emplois pendant une durée de cinq ans minimum à compter de la création du dernier emploi prévu.

Ainsi, la non réalisation dudit programme dans les délais, ou la réduction du nombre d'emplois créés, dans un délai de cinq ans, à compter de la création du dernier emploi, pourra entraîner le cas échéant, la répétition totale ou partielle, par la société MIPNET INDUSTRIES de l'indu de l'aide de la Communauté urbaine de Bordeaux.

La société MIPNET INDUSTRIES s'engage à remettre chaque année, à la Communauté urbaine (Direction des entreprises et de l'attractivité), à compter de l'exercice 2013 et jusqu'à l'exercice 2016 inclus, une copie de l'imprimé D.A.D.S. faisant ressortir le nombre et la répartition des emplois.

Plan de financement :

Dépenses	En € H	Ressources	En € HT
▪ Construction des 2 bâtiments : ▫ Phase 1 ▫ Phase 2	1 000 000 1 000 000	▪ Autofinancement ▪ Banque (dont crédit bail)	1 000 000 3 639 500
▪ Investissement matériel	3 155 000	▪ Conseil Régional ▪ Communauté urbaine de Bordeaux : ▫ Phase 1 ▫ Phase 2	315 500 100 000 100 000
TOTAL	5 155 000	TOTAL	5 155 000

L'estimation globale du projet est de 5 155 000 € dont 3 155 000 € HT pour la partie investissement matériel et de 2 000 000 € HT pour la partie immobilière.

Ainsi, sur l'assiette éligible de :

- 3 155 000,00 € d'investissement matériel, la contribution du Conseil Régional d'Aquitaine s'élèvera à 10 % de l'assiette éligible, soit la somme de 315 500 €,
- 2 000 000,00 € d'investissement immobilier, la contribution de la Communauté urbaine de Bordeaux s'élèvera à 10 % de l'assiette éligible soit 200 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Règlement CE n°1628/2006 des Aides à finalité régionale (AFR) du 24 octobre 2006,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1511-1, L 1511-2, L 1511-3 et L 1511-5,

VU le décret n°2007 – 1282 du 28 août 2007,

VU le règlement d'intervention de la Communauté urbaine de Bordeaux adopté le 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

- qu'il est d'intérêt communautaire de favoriser, sur le territoire de la métropole bordelaise, le développement de l'emploi et des entreprises,
- que la filière ASD (Aéronautique Spatiale Défense) est une filière structurante de l'agglomération bordelaise identifiée comme stratégique par le Schéma Métropolitain de Développement Economique adopté le 25 mars 2011 en Conseil de Communauté,
- que la société MIPNET INDUSTRIES est une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de pièces composites pour l'aéronautique,
- que par ce projet, MIPNET INDUSTRIES s'engage à créer 50 emplois en contrat à durée indéterminée, d'ici à la fin 2016 et à maintenir ces emplois pendant une durée de 5 ans minimum à compter de la création du dernier emploi prévu.

DECIDE

Article 1 :

L'attribution à l'entreprise MIPNET INDUSTRIES d'une subvention de 200 000 € en deux phases pour la réalisation de ses deux projets immobiliers est approuvée,

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions de versement de ladite subvention à l'entreprise MIPNET INDUSTRIES,

Article 3 :

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 20422, fonction 900, programme DA01, CRB BD00 du budget de l'exercice principal en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts vote contre.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 juin 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JUILLET 2013**

PUBLIÉ LE : 9 JUILLET 2013

M. NICOLAS FLORIAN